

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 17 MARS 2009**

---

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 mars 2009, s'est réuni en séance publique le **MARDI 17 MARS 2009 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrice PAGNY, Maire.

\* \* \* \* \*

**PRESENTS**

Maire : M. PAGNY

Adjoint au Maire : MME BONNIN, M. SANSON, M. GADAN, MME COPELAND, MME SERT (arrivée à 19h16 avant le vote du point n°1), M. MICHEL, M. ROZOT, MME POLVORINOS-FERNANDEZ, M. GREE.

Conseillers municipaux : M. PEREIRA AFONSO DIREITO, M. THIOBANE, MME DEMAGNY, MME BRISSON, MME TISSERAND, M. GAUDEFROY, MME LEROUX, M. ARCHIDEC, Mlle JOULAUD, Mlle BARÉ, Mlle HADJAL, MME RAGAIN, M. GUILLERÉ, M. GIRARD, Mlle NEILZ, M. ALLAIN, MME MOKEDDEM (départ à 21h30 à compter du point n°9), M. SIMIOT.

**POUVOIRS**

Mme SERT	à	M. GADAN (jusqu'à son arrivée)
Mme CLARY	à	Mme POLVORINOS-FERNANDEZ
M. BERNASCON	à	Mme BONNIN
Mme LÉVESQUE	à	M. GUILLERÉ
Mme MOKEDDEM	à	M. ALLAIN (à son départ)

**ABSENT EXCUSE**

M. MARENA

**ABSENTE**

Mme JAL

M. le Maire déclare ouverte, à 19 h 13, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mlle JOULAUD, secrétaire de séance, fonctions qu'elle accepte.

\* \* \* \* \*

- M. le Maire fait part à l'assemblée :
- de la notification par M. le Préfet de Seine-et-Marne du pourcentage de logements sociaux au 01/01/2008, qui atteint 20,2 %,
  - du dépôt sur tables du compte-rendu du Conseil Communautaire de Marne-et-Gondoire du 15 décembre 2008.

\* \* \* \*

Puis M. le Maire propose à l'assemblée d'aborder l'ordre du jour :

**N°A Procès-verbal de la séance du 03 février 2009**

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 03 février 2009.

**N°01 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire**

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Le Conseil Municipal prend acte** des décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibération du 28 mars 2008, et dont il rend compte conformément à l'article L.2122-23 du CGCT :

**MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)**

**Finances**

- **le 19 décembre 2008**, après mise en concurrence, un arrêté portant souscription d'un emprunt de 3 500 000,00 € auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France pour le financement des programmes d'investissement 2008 – budget Ville :

selon les caractéristiques suivantes :

- . montant : 3 500 000,00 €
- . taux fixe à 4,47 %
- . durée : 20 ans
- . échéances : trimestrielles
- . remboursement : échéances constantes (remboursement progressif du capital, intérêts dégressifs)
- . versement des fonds : entre le 12/12/2008 et le 12/03/2009
- . date de la 1<sup>ère</sup> échéance : le 05 avril 2009
- . paiement des intérêts : à terme échu.

**Culture**

- Charles Vanel
- **le 13 janvier 2009** un contrat de cession avec la compagnie "INTERMEZZO" à 75018 PARIS pour la représentation du spectacle "L'art de la marionnette" le 26 mai 2009 dans le cadre des Apéritifs Culturels. Coût : 663,51 € HT. + un avenant n°1 concernant l'organisation d'actions de sensibilisation dans les écoles Paul Bert et Les Touvents (30 heures). Coût : 1 421,80 € HT.
- **le 14 janvier 2009** un contrat de cession avec l'association "LOOP PRODUCTIONS" à 92136 ISSY LES MOULINEAUX pour une représentation du spectacle "Kurt Elling" le 03 février 2009. Coût : 5 217,50 € TTC.
- **le 26 janvier 2009** un contrat avec l'association "LAGNY OPERETTE" à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour la mise à disposition de l'espace Charles Vanel pour un spectacle "La Traviata" le 28 février 2009. Montant : 573,00 € TTC.
- **le 27 janvier 2009** un contrat de vente avec l'association "JFB PROD" à 75116 PARIS pour une représentation du spectacle "Max Boublil" le 13 mars 2009. Coût : 4 000,00 € HT.

- **le 13 février 2009** un contrat de cession avec l'association "THEATRE DE LA JACQUERIE" à 94800 VILLEJUIF pour 3 représentations du spectacle "De l'usine aux petits boulots" les 4, 5 et 6 mars 2009. Coût : 2 200,00 € HT. + un avenant n°1 de 652,50 € concernant l'achat d'affiches et la prestation d'une habilleuse.
  - **le 17 février 2009** un contrat de cession avec l'association "PLANETE AURORA" à 75011 PARIS pour une représentation du spectacle "Harold Lopez Nussa Quartet" le 10 mars 2009. Coût : 3 493,68 € TTC.
  - **le 26 février 2009** un contrat de cession avec l'association "ETANT DONNE" à 76000 ROUEN pour 3 représentations du spectacle "Zig Zag" le 05 mai 2009. Coût : 2 200,00 € HT. + un avenant n°1 concernant la prise en charge de l'hébergement et des repas de l'équipe du spectacle. Coût : 367,80 € HT.
  - **le 27 février 2009** une convention avec l'association "ACT'ART" à 77010 MELUN pour une représentation du spectacle "Bal Hip Hop" le 07 mars 2009. Coût : 6 000,00 € HT.
- Musée
- **le 19 février 2009** une convention avec l'association "L'ENFANCE DE L'ART" à 92100 BOULOGNE pour une animation autour de la gravure pendant les vacances scolaires d'hiver du 23 au 26 février 2009. Coût : 1 104,00 € TTC.
  - **le 19 février 2009** une convention avec l'association "L'ENFANCE DE L'ART" à 92100 BOULOGNE pour une animation autour des "Néo-impressionnistes" pendant les vacances scolaires de printemps du 14 au 17 avril 2009. Coût : 1 104,00 € TTC.
- Médiathèque
- **le 25 février 2009** un contrat de cession avec la SARL "RIV'ARTS PRODUCTIONS" à 75017 PARIS pour une représentation du spectacle de "Contes de Paris" le 28 mars 2009. Coût : 597,16 € HT.
  - **le 25 février 2009** un contrat avec la société "3M FRANCE" à 95006 CERGY-PONTOISE pour la maintenance du système anti-vol. Coût : 1 318,00 € HT. Période : du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010.

## **Animation**

### **Dans le cadre du Carnaval de Lagny-sur-Marne le 21 mars 2009 :**

- **le 27 janvier 2009** un contrat de cession avec la compagnie "REMUE-MENAGE" à 93200 MONTREUIL pour une représentation du spectacle "Les Boblins". Coût : 3 000,00 € HT.
- **le 12 février 2009** un contrat de cession avec l'association "LES ARTS EN SOLEILS" à 93500 PANTIN pour une représentation du groupe "Bazartouka" musique, danse sur échasses et coloriste. Coût : 5 000,00 € TTC.

## **Enfance**

- **le 26 février 2009** un contrat de vente avec l'EURL "LA FERME DE TILIGOLO" à 79150 LE BREUIL SOUS ARGENTON pour une représentation du spectacle "La Ferme de Tiligolo" le 8 juin 2009 au centre multi-accueil. Coût : 469,19 € HT.

## **SERVICES**

- **le 26 février 2009** une convention avec l'Agence d'Architecture et d'Urbanisme "ETHIK-A" à 75011 PARIS pour l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la réponse à l'appel à candidature de la Région Ile-de-France Nouveaux Quartiers Urbains. Coût : 16 800,00 € TTC. Période : du 26 février 2009 au 15 mars 2009.

- **le 14 janvier 2009** un marché à prix global et forfaitaire et à bons de commande avec la société "REBILLON NECROPOLIS" à 75014 PARIS pour la reprise de concessions du cimetière. Montant : 24 851,62 € HT pour la 1<sup>ère</sup> année (2009), montants pour 2010 : minimum : 10 000,00 € HT, maximum : 40 000,00 € HT et pour 2011 : minimum : 25 000,00 € HT, maximum : 50 000,00 € HT. (durée : 1 an, renouvelable 2 fois).
- **le 30 janvier 2009** un marché avec la société "2TC TECHNOLOGIES" à 77600 CHANTELOUP-EN-BRIE pour le remplacement de l'autocommutateur de la Mairie. Coût : 23 212,45 € HT.
- **le 18 février 2009** un avenant au marché de maintenance suite au remplacement de l'autocommutateur de la Mairie avec la société "CAPITAINE" à 77600 JOSSIGNY. Nouveau montant : 1 310,00 € H.T.

## FOURNITURES

- **le 29 janvier 2009** un marché pour la fourniture de terreau en 2009, décomposé en 2 lots :

Lot	Entreprise	Montant TTC
1 – terreaux en sacs pour rempotage	SARL BAVARD A 60130 SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	3 829,27 €
2 – terreaux vrac pour massifs de fleurs		2 855,62 €

- **le 26 février 2009** un marché pour la fourniture de produits horticoles pour 2009, lot n°4 fournitures diverses pour serres avec la société "LEVRAT" à 91162 LONGJUMEAU. Coût : 785,53 € H.T.
- **le 26 février 2009** un marché pour la fourniture de produits horticoles en 2009, décomposé en 2 lots :

Lot	Entreprise	Montant H.T.
1 – produits phytosanitaires et engrais pour voirie, cimetière et espaces verts	SARL BAVARD ESPACES VERTS A 80440 BOVES	16 128,36 €
5 – écorces et copeaux pour espaces verts		1 628,46 €

- **le 26 février 2009** un marché pour la fourniture de produits horticoles pour 2009, lot n°2 produits phytosanitaires et engrais pour serre avec les "Etablissements PUTEAUX" à 78340 LES CLAYES SOUS BOIS. Coût : 333,61 € H.T.

## N°02 ASSOCIATIONS – Subventions aux associations – Dotation année 2009

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,** l'attribution de subventions aux associations à caractère sportif, scolaire, social, culturel et aux associations diverses, pour l'année 2009.

Les Conseillers municipaux membres d'associations bénéficiaires ne prennent pas part au vote pour celles qui les concernent.

## N°03 AFFAIRES FINANCIERES – Fiscalité locale 2009 – Taux des taxes directes locales - Fixation

**Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité,** les taux d'imposition 2009, identiques à ceux de 2008 :

- taxe d'habitation.....	16,08 %
- taxe foncière bâtie.....	21,41 %
- taxe foncière non bâtie.....	47,27 %

## N°04 AFFAIRES FINANCIERES – Décision modificative n°1 – Budget Ville – Exercice 2009

**A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte** la décision modificative n°1 à rattacher à l'exercice 2009 budget Ville, portant essentiellement sur l'ajustement des produits de la fiscalité directe.

**N°05 AFFAIRES FINANCIERES - FCTVA – Demande de versement anticipé au titre des dépenses réalisées en 2008 – Convention avec l'Etat**

**A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise** M. le Maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la Ville de Lagny-sur-Marne s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

**N°06 AFFAIRES FINANCIERES – Subvention au GIP Mission Locale des Boucles de la Marne – Attribution**

**Le Conseil Municipal autorise** le versement d'une participation au Groupement d'Intérêt Public "Mission des Boucles de la Marne", **à l'unanimité**.

**N°07 AFFAIRES FINANCIERES – Convention avec la SARL "Les Cinémas de Lagny"**

**Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité,** le renouvellement de la convention avec la SARL "Les Cinémas de Lagny" en y apportant des modifications relatives aux engagements de ce partenariat, et **autorise** M. le Maire à la signer.

**N°08 AFFAIRES FINANCIERES – Résiliation et fixation indemnité de résiliation du marché n°07053 de maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre Technique Municipal terrain des "Etoisies"**

**Le Conseil Municipal décide** la résiliation du marché n°07053 de maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre Technique Municipal sur le terrain des "Etoisies", suite à l'abandon du projet, et **fixe** le montant de l'indemnité de résiliation.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :

28 voix pour

0 voix contre

3 abstentions (M. ALLAIN, MME MOKEDDEM, M. SIMIOT)

**N°09 AFFAIRES FONCIERES – Cession à titre gratuit à la Ville d'une bande de terrain sise 23 rue Jeanne d'Arc en vue de l'élargissement de la voirie**

**Le Conseil Municipal approuve** l'acquisition à titre gratuit de la partie de parcelle AL 143, d'une superficie de 281 m<sup>2</sup>, sise 23 rue Jeanne d'arc en vue de l'élargissement de la voirie et **autorise** M. le Maire à signer tous actes et documents s'y rapportant..

Adopté à la majorité, par :

23 voix pour

8 voix contre (MME RAGAIN, MME LEVESQUE, M. GUILLERE, M. GIRARD, MME NEILZ, M. ALLAIN, MME MOKEDDEM, M. SIMIOT)

0 abstention

**N°10 AFFAIRES FONCIERES – Droit de préemption urbain**

**A l'unanimité, le Conseil Municipal décide** l'institution du droit de préemption urbain sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone U, IAU et IIAU.

**N°11 AFFAIRES FONCIERES – Droit de préemption urbain renforcé**

**A l'unanimité, le Conseil Municipal décide** d'appliquer le droit de préemption renforcé aux exceptions définies par l'article L211-4 du Code de l'Urbanisme, sur la totalité du territoire communal soumis au droit de préemption urbain.

**N°12 AFFAIRES FONCIERES- ZAC multisites des Tanneurs – Convention de participation**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention de participation d'un constructeur au coût des équipements publics de la ZAC multisites des Tanneurs et autorise M. le Maire à la signer.

**N°13 AFFAIRES TECHNIQUES – Règlement de voirie – Majoration pour frais généraux de contrôle**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe et le taux de la majoration pour frais généraux et de contrôle des frais liés aux interventions d'office de la Ville pour la réfection de la voirie.

**N°14 AFFAIRES TECHNIQUES – Accord-cadre relatif aux divers travaux d'entretien des différents bâtiments municipaux**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'accord-cadre, décomposé en 9 lots, relatif aux divers travaux d'entretien des bâtiments municipaux.

**N°15 AFFAIRES TECHNIQUES – Marché n°07014 de location et maintenance des systèmes d'alarme des bâtiments communaux avec télésurveillance – Avenant n°3 : ajout de bâtiments**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°3 au marché de location et maintenance des systèmes d'alarme des bâtiments communaux avec télésurveillance, signé avec la société "SECURITAS DIRECT", portant ajout de bâtiments.

**N°16 ENFANCE / JEUNESSE / SPORT – Fixation des tarifs**

**I - TARIFS PERISCOLAIRES**

- a) Tarification de la restauration cuisine centrale
- b) Tarification des études surveillées
- c) Tarification des accueils pré et post scolaires et du mercredi ou des vacances
- d) Tarification des classes d'environnement

**II - TARIFS DES ACTIVITES DE LOISIRS**

- a) Tarification des accueils de loisirs du mercredi à la journée complète (par enfant)
- b) Tarification des accueils de loisirs du mercredi à la demi-journée avec repas
- c) Tarification des accueils de loisirs fonctionnant pendant les vacances (création)
- d) Tarification des mini-séjours organisés par les services municipaux (création)
- e) Tarification des activités proposées par la direction de la Jeunesse (actualisation et création)

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs périscolaires et des activités de loisirs.

Les tarifs de la restauration scolaire, des accueils périscolaires, des études surveillées et des accueils de loisirs ne sont pas modifiés pour tenir compte des difficultés économiques des familles qui doivent faire face à la nécessité d'y inscrire leurs enfants.

**III - TARIFS SPORTIFS**

- a) Tarification des stages sportifs
- b) Tarification de l'école multisports
- c) Tarification de l'éveil au sport
- d) Tarification du sport adulte
- e) Tarification du sport loisirs

**Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité,** les tarifs des activités sportives.

Les modalités de facturation des activités proposées aux enfants par la Ville sont harmonisées en tenant compte des ressources des familles.

Pour la rentrée de septembre 2009, deux nouvelles activités seront créées :

- une activité éveil au sport pour les enfants âgés de 4 ans,
- une activité sport loisirs (gymnastique douce et randonnée pédestre pour les seniors).

**N°17 AFFAIRES CULTURELLES – Conservatoire à rayonnement communal – Tarifs - Fixation**

**Le Conseil municipal décide, à l'unanimité,** une réévaluation du droit d'inscription et du tarif de location d'instruments au Conservatoire de Musique à rayonnement communal, les cotisations restant inchangées.

**N°18 AFFAIRES SOCIALES – Dotation pour l'aide à l'éducation des jeunes handicapés – Fixation**

**A l'unanimité, le Conseil Municipal revalorise** le montant de l'allocation allouée aux familles à titre d'aide à l'éducation des jeunes enfants handicapés.

**N°19 AFFAIRES GENERALES – Dérogations au repos dominical – Avis**

**A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable** à l'octroi de dérogations au repos dominical.

**N°20 QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire répond ensuite aux questions écrites du groupe "Lagny Avenir".

Puis il donne des informations sur la manifestation organisée par la Ville dimanche 26 avril prochain "Les Premiers Rendez-vous du Service Public" au stade d'Alembert.

Cette manifestation a pour but de présenter aux Lagnaciens en un même lieu les principaux services municipaux, collectivités ou organismes, en liaison directe avec les élus et l'administration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 22 h 20.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE,

Patrice PAGNY